

Heyrieux, le 11 mars 2020
12h00

INFORMATION

Objet : Suspension des visites

Madame, Monsieur,

Vendredi 6 mars dernier, compte-tenu de l'extension sur le territoire national de l'épidémie de CORONAVIRUS, une décision de limitation de visites avec effet immédiat a été décidée et diffusée aux familles et affichée à l'entrée de l'établissement.

Samedi 7 mars, un résident a été testé positif au test de la grippe ; les précautions et protocoles spécifiques pour ce type de situation ont été appliquées (isolement en chambre du résident, repas en petites salles à manger...).

D'abord hospitalisé, le résident est revenu à l'EHPAD sur la même journée.

Dimanche 8 mars, l'ARS nous a informé du déclenchement du « Plan Bleu » pour l'ensemble des EHPAD ; il s'agit également du dispositif prévu pour des situations exceptionnelles. Des consignes complémentaires à ce même message venaient renforcer les modalités de visites prises 48 heures plus tôt. Cela s'inscrit dans le risque de l'épidémie COVID-19. A la date de la présente information, l'établissement n'est pas concerné.

Lundi 9 mars, un deuxième résident a également été testé positif au test de grippe.

Les 2 résidents étant présents sur la même unité polyvalente (unité 1), les temps de repas ont été décidés d'être réalisés en chambre et la décision prise de vous indiquer de suspendre toutes vos visites pour les prochains jours.

Lundi 9 mars après-midi, une information spécifique orale et adaptée a été réalisée auprès des résidents de chaque unité ; c'est Mme le Docteur DUMAS qui a notamment expliqué le contexte. Quelques familles étaient alors encore présentes dans nos murs.

Entre le lundi 9 mars et mardi 10 mars, 5 résidents ayant été en contact proche avec les 2 résidents testés positifs à la grippe ont bénéficié de la mise en place d'un traitement préventif médical. Là encore, il s'agit de l'application des protocoles spécifiques.

Mardi 10 mars : aucun nouveau cas de grippe au sein des résidents mais un salarié de l'EHPAD nous a fait savoir qu'il avait été diagnostiqué positif à la grippe. Cet agent est actuellement en arrêt. Maintien des mesures déjà prises et lien régulier avec notamment l'Equipe Mobile d'Hygiène.

Mardi 10 mars : excepté les prises en charge de type rééducation (kinésithérapie, orthophonie...) qui sont maintenues, l'intervention ciblée de quelques bénévoles, et le fonctionnement habituel du PASA (Pôle d'Activités et de Soins Adaptés), les autres prises en charge sont reportées (gymnastique, yoga, coiffure...).

Mercredi 11 mars : les sorties sur l'extérieur des résidents ne sont pas autorisées ; pour les résidents qui avaient prévu de se rendre aux bureaux de vote dimanche 15 mars, nous vous invitons à nous faire savoir d'ici jeudi 12 mars 9h00 les demandes de procurations en nous renvoyant le document ci-joint complété et accompagné d'une copie de la carte d'identité. Nous ferons le lien avec la gendarmerie, même si le délai est réduit.

Nous ferons en sorte de vous diffuser le plus régulièrement possible des informations par le biais de la messagerie électronique, et pour des éléments spécifiques, nous continuerons de contacter téléphoniquement l'interlocuteur familial.

En vous remerciant de votre collaboration et compréhension, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

La Directrice

Karine LETEVE

